

GUIDE ADMINISTRATIF DE L'ÉTUDIANT

MASTER I Sciences Humaines et Sciences Sociales Mention : SCIENCES DE L'ÉDUCATION

4 Parcours :

- *Intervention Sociale*
- *Insertion Formation*
- *Animation et Education Populaire*
- *Expertise Ingénierie et Projets Internationaux*

INFORMATIONS

Scolarité des Masters I Sciences de l'Éducation :

Site Pyramide
80 avenue du Général de Gaulle
94000 Créteil
Métro ligne 8 : Créteil L'Echat
Bureau 614, 6^{ème} étage
☎ 01 45 17 44 66

Ouverture de la scolarité en été :

LUNDI	9h-12h30	14h00-16h00
MARDI	9h-12h30	14h00-16h00
MERCREDI	9h-12h30	14h00-16h00
JEUDI	9h-12h30	14h00-16h00
VENDREDI	9h-12h30	14h00-16h00

Ces horaires sont valables du 3 juillet 2017 au 28 juillet 2017 et du 21 août 2017 au 4 septembre 2017.
Fermeture de la scolarité du 28 juillet 2017 au soir au 21 août 2017 au matin.

Une réunion d'accueil et d'information pour les Masters se tiendra le :

Lundi 18 Septembre 2017 à 9h30

Immeuble PYRAMIDE - Salle 105 Pyr

80 avenue du Général de Gaulle

94000 Créteil

L'inscription pédagogique doit être effectuée en ligne, à partir de l'espace E-campus accessible sur le site internet de l'UPEC dans le début du mois de septembre 2017.

Merci de consulter le site internet de l'UPEC afin de prendre connaissance des informations sur la rentrée.

L'emploi du temps du Master I y sera mis en ligne début septembre.

SOMMAIRE

I.	L'UNIVERSITÉ PARIS-EST CRÉTEIL VAL DE MARNE (UPEC)	P.4
	1. Les différents services de l'Université	P.4
	2. Plan de l'Université	P.5
	3. Localisation des différents sites de l'UPEC	P.5
	4. Les sites de l'UPEC en Ile-de-France	P.6
II.	LE FONCTIONNEMENT DE LA SCOLARITÉ DU MASTER I	P.7
	1. Coordonnées et accueil du public de la scolarité	P.7
	2. Diffusion des informations	P.7
	3. Localisation des cours	P.7
	4. Emplois du temps / Salles	P.7
	5. Les services à votre disposition dans les locaux de la Pyramide	P.8
	6. L'association étudiante Form'Action	P.8
	7. Prendre contact avec les enseignants	P.8
III.	LES QUESTIONS RELATIVES A LA SCOLARITÉ	P.10
	1. Dossiers à remettre aux enseignants	P.10
	2. Stages	P.10
	3. La mobilité internationale	P.10
	4. Examens	P.11
	5. Proclamation des résultats	P.11
	6. Réinscription en ligne	P.11

I. L'UNIVERSITÉ PARIS-EST CRÉTEIL VAL DE MARNE (UPEC)

1. Les différents services de l'Université

☒ **Campus Centre**
61, avenue du Général de Gaulle
94000 CRETEIL

- **Le SIOE** (Service des Inscriptions et Organisation des Etudes) est situé dans le bâtiment I1 au rez-de-chaussée.

Il délivre des certificats de scolarité lors de l'inscription administrative en début d'année.

/\ Pensez à en faire des photocopies.

Le Service des Bourses et aides financières (01.45.17.12.43/65.29), ainsi que le **Bureau des diplômes** (01.45.17.12.47/12.42) font partie du SIOE.

- **Le Service Commun de la Documentation** du Campus Centre est situé en face du bâtiment T. Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 9h à 18h (voir le calendrier des samedis sur le site Internet de l'université).

Rendez-vous sur ce lien : <http://bibliotheque.u-pec.fr/infos-pratiques/>

Contact : web-scd@u-pec.fr

- **La Maison des Etudiants / Le Service Vie de Campus** proposent des services concernant le logement, les emplois, les stages, les jobs, l'action sociale, la culture.

Ce service est situé dans le bâtiment I3 au 1^{er} étage.

Contact : association@u-pec.fr

- **Le Service Universitaire d'Activités Physiques et Sportives SUAPS** propose plus de 30 activités physiques, sportives et artistiques.

Ce service est situé dans le bâtiment I3 au 1^{er} étage - Locaux du service culture et vie de l'étudiant.

Contact : 01 45 17 13 84 - suaps@u-pec.fr

2. Plan de l'Université - Campus Centre



3. Localisation des différents sites de l'UPEC



4. Les sites de l'UPEC en Ile-de-France



II. LE FONCTIONNEMENT DE LA SCOLARITÉ DU MASTER I

1. Les coordonnées et accueil du public de la scolarité

☒ Immeuble La Pyramide
80, avenue du Général de Gaulle
94009 CRETEIL CEDEX
Bureau 614, 6^{ème} étage

Tél. : 01.45.17.44.66
Fax : 01.45.17.44.03

LUNDI	9h - 13h	FERME
MARDI	9h - 13h	14h - 16h30
MERCREDI	FERME	14h - 17h
JEUDI	9h - 13h	14h - 16h30
VENDREDI	9h - 13h	FERME

Ces horaires sont valables du 18 septembre 2017 au 29 juin 2018 inclus (Sous réserve de modifications)

2. Diffusion des informations

⇒ Toutes les informations concernant la scolarité (absence des enseignants, déplacement ou report de cours, modifications d'emplois du temps...) sont accessibles à partir du site de l'Université : www.u-pec.fr.

Pour y accéder, vous devez cliquer sur « Facultés et instituts » et choisir « UFR Sciences de l'Education, Sciences Sociales et STAPS ».

Puis, dans l'onglet « Scolarité », cliquez sur « Masters SESS » et enfin sur « Master 1 Sciences de l'éducation ».

Cette page consacrée au Master I est mise à jour en permanence et en temps réel, **il est important de la consulter quotidiennement** (en particulier lorsqu'un cours débute à 8h).

⇒ Ces mêmes informations sont affichées sur le panneau d'affichage réservé au Master I situé au 6^{ème} étage.

Prenez l'habitude de le consulter régulièrement.

3. Localisation des cours

Il n'y a pas d'amphithéâtre dans le bâtiment Pyramide.

Vos cours magistraux seront dispensés dans les différents sites de l'UPEC (voir le plan en p. 5).

Sauf exception, les TD auront lieu dans les salles du bâtiment Pyramide.

NB : le 1^{er} chiffre du numéro de la salle correspond à l'étage.

4. Emploi du temps / Salles

Les plannings horaires par parcours seront publiés en ligne, sur la page M1 SESS début septembre, dans la marge blanche « Documents utiles ».

Les emplois du temps comprenant les salles sont consultables en ligne, sur la page M1 SESS : informations scolarité, à droite en orange « Consultez votre emploi du temps en ligne ».

Utilisateur : sess_staps_web et **Mot de passe** : (aucun).

NB : les semaines qui sont indiquées dans les plannings et dans l'emploi du temps sont les semaines du calendrier civil.

5. Les services à votre disposition dans les locaux de la Pyramide

Une salle de documentation (salle 604) réservée aux étudiants de l'UFR SESS-STAPS est ouverte quotidiennement.

Les heures d'ouverture sont affichées sur la porte.

Des ordinateurs sont mis à disposition des étudiants.

Si vous avez besoin d'un renseignement vous pouvez contacter la personne responsable de la salle de documentation au 01.45.17.44.38.

Des salles mutualisées avec l'Ergothérapie sont accessibles à l'ensemble des étudiants de la Pyramide :

Salle 215 bis : salle de travail (20 places).

Salle 228 : 1 foyer étudiant (micro-ondes mis à disposition des étudiants du département SESS).

Salle 214 : salle informatique en libre service, accessible à l'ensemble des étudiants de la Pyramide sur présentation de la carte d'étudiant.

Salle 215 : 1 salle informatique et une imprimante (10 postes).

Le restaurant universitaire de l'UFR de Droit, situé au 83-85 avenue du Général de Gaulle à Créteil, est accessible.

6. L'Association étudiante Form'Action

Form'Action est une association apolitique définie par la loi de 1901, elle a pour but de rapprocher les étudiants à travers différents moyens (soirées, rencontres, expositions,...).

Elle est aussi un appui administratif pour les étudiants membres qui souhaitent proposer des projets au sein de l'université.

Plus d'infos sur : <http://sess-staps.u-pec.fr/vie-etudiante/association-form-action/>

E-mail : upec.formaction@gmail.com

Localisation : Immeuble La Pyramide, salle 224.

7. Prendre contact avec les enseignants

Chaque enseignant en poste possède un bureau situé au 7^{ème} étage ainsi qu'un casier dans la salle des professeurs (salle 704).

Les noms sont indiqués sur chaque porte et chaque casier.

Les enseignants vacataires possèdent un casier dans la salle des professeurs.

La transmission de leurs coordonnées aux étudiants relève de leur décision.

Les responsables pédagogiques des 4 parcours du Master I sont :

- ⇒ **Insertion Formation** : Philippe SEMENOWICZ
- ⇒ **Intervention Sociale** : Anne-Cécile BEGOT
- ⇒ **Animation et Education Populaire** : Hakima MOUNIR
- ⇒ **Expertise, Ingénierie et Projets Internationaux** : Pascal LAFONT

Coordonnées des enseignants d'ECUE :

ENSEIGNANTS	EMAIL
ADANE Yahia	yahia.adane@u-pec.fr
ARGOUD Dominique	argoud@u-pec.fr
AURAS Emmanuelle	emmanuelle.auras@u-pec.fr
BEGOT Anne-Cécile	anne-cecile.begot@u-pec.fr
BEZILLE Hélène	helene.bezille@u-pec.fr
BIGAY Michael	michael.bigay@u-pec.fr
CAPELIER Flore	flore.capelier@u-pec.fr
CAZARRE Annick	annick.cazarre@u-pec.fr
CHAUVEL Séverine	severine.chauvel@u-pec.fr
COSSEE Claire	claire.cossee@u-pec.fr
DELALOY Maxime	maxime.delaloy@u-pec.fr
DIVERT Nicolas	nicolas.divert@u-pec.fr
FRETIGNE Cédric	cedric.fretigne@u-pec.fr
GILLES Eric	eric.gilles@u-pec.fr
GLAYMANN Dominique	dominique.glaymann@univ-evry.fr
HARRISON Stuart	stuart.harrison@u-pec.fr
JAUNET Christophe	christophe.jaunet@u-pec.fr
LACROIX Sébastien	sebastien.lacroix@u-pec.fr
LAFONT Pascal	pascal.lafont@u-pec.fr
LAPORT Danielle	danielle.laport@u-pec.fr
LAPORTE Renaud	r.laporte@u-pec.fr
LEBLOND Dominique	leblond@u-pec.fr
LEBON Francis	francis.lebon@u-pec.fr
MBIATONG Jérôme	jerome.mbiatong@u-pec.fr
MONTANDON Frédérique	frederique.montandon@u-pec.fr
MOUNIR Hakima	amounir@u-pec.fr
OLLER Anne-Claudine	anne-claudine.oller-naudet@u-pec.fr
PARIAT Marcel	pariat@u-pec.fr
RIVET Gilles	gilles.rivet@copas.coop
SEMENOWICZ Philippe	philippe.semenowicz@u-pec.fr

III. LES QUESTIONS RELATIVES A LA SCOLARITE

1. Les dossiers à remettre aux enseignants

Chaque enseignant possède un casier situé au 7^{ème} étage dans la salle des professeurs (salle 704). Tout document à remettre à un enseignant doit être déposé dans son casier. Aucun dossier ne sera accepté à la scolarité.

Les dossiers peuvent également être remis **en main propre aux enseignants**.

2. Les stages

Le bureau des stages est en charge de la gestion des conventions de stages. Il vous propose, sur rendez-vous, en complément des enseignements, un accompagnement pour la rédaction de CV, lettre de motivation et préparation aux entretiens.

Service Formation continue, VAE, et Insertion Professionnelle :

Site Pyramide
Bureau des stages, bureau 604 (6^{ème} étage à gauche)
Tel : 01 45 17 44 38 / Mail : soip.sess-staps@u-pec.fr

La convention de stage est obligatoire

La saisie de votre convention de stage doit être faite en ligne sur P-stage.

Cette application est accessible depuis votre ENT (Environnement Numérique de Travail).

Le tutoriel d'aide pour le montage de la convention est disponible sur ce site : <http://sess-staps.u-pec.fr/stages-emploi/faire-ma-convention-sur-p-stage/>.

Les stages effectués à l'étranger relèvent d'une procédure particulière nécessitant l'établissement d'une **convention de stage spécifique**.

Il est **impératif** de prendre contact avec **Mme Cornea-Pechereau** au moins **un mois et demi** avant le départ à l'étranger (informations ci-dessous).

3. La mobilité internationale

Les étudiants intéressés par une expérience à l'étranger, dans le cadre d'un programme d'échanges ou d'un stage intégré dans leur cursus universitaire, pourront se mettre en contact avec Mme Cornea-Pechereau : Bureau 605 - Tel : 01 45 17 44 75

De nombreuses opportunités à l'étranger sont offertes aux étudiants :

- ⇒ Partir en Europe avec le programme ERASMUS (auprès des universités partenaires de l'UFR SESS/STAPS).
- ⇒ Partir au Canada avec le programme CREPUQ.
- ⇒ Partir aux Etats-Unis avec le programme MICEFA.
- ⇒ Effectuer un stage dans le monde entier.
- ⇒ Acquérir une expérience professionnelle internationale dans le cadre d'un assistanat de langue.

Toutes les informations utiles sur ces programmes, les aides financières proposées etc. sont sur la page web de l'Université : www.u-pec.fr, Rubrique: UFR SESS-STAPS, rubrique : International.

4. Les examens

Les périodes d'examens (1^{ère} et 2^{ème} sessions) et d'accompagnement pédagogique sont indiqués dans le livret de l'étudiant distribué en début d'année.

Les calendriers détaillés des examens sont communiqués, par publication en ligne et par voie d'affichage, 15 jours avant le début des épreuves.

La charte des examens, disponible sur le site Internet de l'Université, vous informe des règles, votées par le Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire (CFVU), auxquelles vous devez vous soumettre.

Les étudiants présentant un handicap et bénéficiant d'un tiers temps doivent se faire connaître auprès de la responsable des examens Mme Elise CHESSARI (bureau 616 - Tél. : 01.45.17.44.08 - Mail : elise.chessari@u-pec.fr) dès le début de l'année ou, en cas d'accident survenu en cours d'année, au minimum 15 jours avant le début des épreuves.

5. La proclamation des résultats

Les résultats des examens sont mis en ligne sur le site Internet de l'UPEC, via l'espace e-campus. Aucun résultat n'est transmis par téléphone ou par communication orale.

La consultation des copies et l'accompagnement pédagogique se déroulent pendant la semaine indiquée dans le livret de l'étudiant.

Les jours et horaires de consultation de chaque enseignement, pendant cette semaine, sont précisés lors de l'affichage des résultats.

Aucune consultation de copies ne pourra avoir lieu en dehors de cette semaine.

Concernant les réclamations (erreurs de notes, oublis de notes...), un délai règlementaire est indiqué sur les fiches de réclamation.

Ces fiches sont mises en ligne, à la disposition des étudiants, en temps voulu.

Au-delà de ce délai aucune réclamation ne pourra être prise en compte.

Les relevés de notes sont distribués sur présentation de la carte d'étudiant.

Ils peuvent être confiés à une autre personne si celle-ci est munie d'une procuration et de la carte d'étudiant.

6. Réinscription en ligne

Pour la rentrée universitaire 2017-2018, vous pourrez effectuer votre réinscription administrative en ligne, si vous étiez déjà inscrits à l'UPEC pendant l'année universitaire 2016/2017.

Vous pourrez vous connecter à partir d'un ordinateur personnel ou à partir des ordinateurs mis à votre disposition par l'Université.